

Commande des repas

Avez-vous pensé à vos activités sportives (terrestres et/ou nautiques) ?

École :	Niveau de classe :
Enseignant :	

Afin de préparer au mieux votre prochain séjour, veuillez nous renvoyer cette fiche impérativement 30 jours avant votre séjour. Merci d'y joindre la liste nominative de vos élèves pour le pointage quotidien des repas.

ATTENTION : Il n'existe pas d'interaction avec le système de badgeage. Le badgeage à l'école ne nous informe donc pas d'une éventuelle variation d'effectifs (soyez réactif SVP)

Dates de séjour :	ou n° de semaines :	<input type="text"/>
-------------------	---------------------	----------------------

Information : Le menu unique est également appliqué au restaurant du CISPA.

Commande des déjeuners (1 feuille par classe)

nombre d'élèves <input type="text"/>	nombre d'enseignant (s), AVS, stagiaires <input type="text"/>	nombre de P.A.I <input type="text"/>
---	---	---

**Important : Seuls les enfants victimes
d'ALLERGIES ALIMENTAIRES
(P.A.I) doivent apporter leurs repas tous les jours.**

La communication de ces informations aux parents d'élèves ne relève pas de la responsabilité du CISPA.

Remarques :

Le contrat passé entre Cholet Sports Loisirs & la société de restauration ne permet pas de déduire les repas du quotidien.